

HES-SO Lab : La participation dans tous ses états – 8 avril 2019

Recommandations issues des ateliers

Quelles pistes concrètes dégager pour favoriser la culture de la participation et du dialogue au sein de la HES-SO ? Comment en particulier favoriser l'engagement de l'ensemble de ses parties prenantes, étudiant-e-s inclus, dans une logique de plus-value pour les membres de notre communauté et au bénéfice du rayonnement et de la qualité de notre institution ?

La communauté HES-SO, étudiant-e-s et personnels, ont réfléchi et échangé ensemble sur ces questions lors d'une journée de réflexions organisée à Lausanne, le lundi 8 avril 2019. Des ateliers ont permis de formuler les recommandations suivantes :

Participation informelle

- Reconnaître, impliquer, visibiliser et fournir des ressources (financières, RH, logistiques...) aux associations étudiantes pour encourager la vie étudiante et leur sentiment d'appartenance à la HES-SO, notamment en leur affectant une part frais d'inscription ;
- Reconnaître et soutenir des projets participatifs (ouverts aux étudiant-e-s et aux personnels HES-SO) dans les politiques du personnel et par l'organisation d'un appel à projets financé par un fonds d'encouragement, prolongé par des services de facilitation ;
- Reconnaître et valider les compétences acquises par les collaboratrices et collaborateurs, les étudiantes et les étudiants dans les dispositifs de participation informelle – Les célébrer dans le cadre d'une « semaine de l'engagement » dans la HES-SO ;
- Mettre en place des espaces et des temps d'expression et de convivialité, virtuels ou réels, dédiés à la co-création et à l'échange d'idées et de pratiques, permettant la restitution publique des propositions.

Instances participatives

- Toutes les personnes siégeant dans les conseils disposent des ressources en temps et en moyens pour assurer leur fonction de représentativité ;
- Les personnes élues sont légitimées au travers des groupes qu'elles représentent (délégué-e-s) ;
- Les représentant-e-s disposent de toutes les informations nécessaires à l'exercice de leur mandat et disposent des moyens de communication pour informer les groupes qu'ils représentent.

Engagement étudiant

- Clarifier le rôle et former un coach comme facilitateur de l'engagement étudiant, tout en laissant une certaine liberté aux associations. Donner l'opportunité de solliciter d'autres coach pour mobiliser les connaissances et compétences de chacun. Proposer un soutien d'expertise de la part de la HES-SO.

- Mettre à disposition des associations une boîte à outils de démarrage et leur donner accès aux ressources de la haute école (ressources de connaissances, de matériel, d'organisation).
- Rendre visible les associations :
 - Laisser un temps aux membres pour présenter leur association (communication en tant que partenaire tout au long de la formation) ;
 - Revoir la place que donne la HES-SO aux associations sur les réseaux sociaux et au sein de l'école (donner les accès de la page HES, promouvoir les projets).
- Mettre à disposition des locaux adaptés pour les associations (bureau, espace à disposition).
- Améliorer la reconnaissance de l'engagement dans les associations :
 - Faire une attestation personnalisée pour chaque étudiant-e ;
 - Trouver des modalités d'évaluation des compétences acquises lors d'un engagement étudiant ;
 - Faciliter la communication avec la direction.